



La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

27 janvier 2004

Par l'équipe du Collectif

Numéro 155



La Session extraordinaire du Parlement de la rue

Quel parlement !

Intérim aux communications

C'était samedi, par une journée «feu d'artifice» que se terminait le mandat de Christian Dubois aux communications. L'appel de candidatures vous sera envoyé demain. D'ici à ce que ce poste soit rempli, nous vous informons que Nathalie Labonté assume l'intérim. Bienvenue et merci Nathalie.

Qu'est-ce que ça prendrait ?

Conférence de presse du Réseau de vigilance, dimanche matin le 25 janvier à Montréal, pour montrer l'importance qu'accordent les membres du réseau à un budget répondant à notre idéal commun de solidarité. Flavie Gaudreau-Majeau, 8 ans, se promène parmi les invités et observe ce qui se passe. Sa maman me présente. Je lui explique ce que fait le Collectif et lui demande qu'est-ce que ça prendrait selon elle pour en arriver à un Québec sans pauvreté. Elle répond d'un seul coup :

-- Un meilleur gouvernement !

Monsieur le premier ministre, la relève observe pendant qu'elle grandit.

Des bulles pour les consultations budgétaires

Les consultations prébudgétaires commencent cette semaine. Le mot d'ordre du réseau de vigilance est : mobilisation. Pour vous aider à rendre le message visible, vous trouverez sur le site www.vigilance.levillage.org, un document qui peut servir de «matériel à pancartes», les bulles qui figuraient sur le formulaire de mémoires brefs.



Bonjour tout le monde ! Vous l'aurez peut-être vu dans les médias parce que ça a été bien couvert, cette session extraordinaire du Parlement de la rue s'est avérée un franc succès. Voici le communiqué de l'événement.

Québec, le 24 janvier 2004 - À l'initiative du Collectif pour un Québec sans pauvreté, plus de 250 personnes ont siégé aujourd'hui au Parlement de la rue à Québec. Elles préviennent le gouvernement qu'un plan d'action de lutte à la pauvreté aux mesures inacceptables rendra le Québec ingouvernable et mènera le Collectif et son réseau à intensifier leurs moyens de pression.

Interpellant le gouvernement de Jean Charest, l'assemblée du Parlement de la rue a voté une motion qui : exige la publication dans les plus brefs délais, avec un budget en conséquence, d'un plan d'action conforme à celui prévu par la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale; rappelle que cette assemblée juge indispensable d'y voir figurer des mesures qui améliorent directement les revenus et les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté; l'informe qu'elle jugerait inacceptable toute mesure qui pourrait contrevenir aux buts exposés dans cette loi, entre autres toute mesure qui porterait atteinte aux revenus ou à la dignité des personnes en situation de pauvreté; affirme que de telles mesures inacceptables rendraient le Québec ingouvernable.

Cette session extraordinaire du Parlement de la rue a réuni des citoyens et citoyennes de différentes circonscriptions électorales et de plusieurs mouvements sociaux, qui se sont préparés dans les ateliers du matin à intensifier leur action. Elle a offert des échanges hauts en couleur au cours de l'après-midi. Mis en scène en collaboration avec le Théâtre Parminou, cette séance de théâtre participatif mettait en vedette l'opposition de la rue et le gouvernement de Jean Charest. La Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale en décembre 2002, a été au cœur des débats.

Rappelons que cette loi exigeait du gouvernement un plan d'action avant le 5 mai 2003. Ce plan d'action se fait toujours attendre. Par ailleurs, une version préliminaire révélée dans Le Devoir du 10 novembre dernier, mettait au jour le projet du gouvernement Charest de recourir à d'importantes coupures et à des contraintes accrues pour inciter les prestataires de l'aide sociale à occuper un emploi. "Ce projet de plan d'action contrevenait à l'esprit de la loi, reconduisait les préjugés et constituait un grave recul", informe Vivian Labrie, porte-parole du Collectif pour un Québec sans pauvreté. (suite à la page 2)

Vente de T-Shirts

Dans le cadre de sa campagne de financement, le Collectif mettra en vente des t-shirts. Les participantEs du Parlement de la rue ont déjà pu les apercevoir et s'en procurer. Nous avons fait imprimer des t-shirts à manches courtes et d'autres à manches longues, et cela en deux couleurs: le bleu denim et le bourgogne. De plus, nous avons prévu un prix inférieur pour les personnes à plus faible revenu et un prix plus élevé pour les autres. Les détails de cette vente suivront dans un prochain bulletin.

Publication d'un avis dans *Le Devoir*

Le Collectif publiait ce matin un avis dans le quotidien *Le Devoir*, en page A2, interpellant le premier ministre, le ministre responsable de la loi 112 et l'ensemble du gouvernement de sortir un plan d'action comme du monde. Cet avis était signé par les membres du Parlement de la rue qui ont répondu à l'appel, soit 225 personnes.

Un nouveau site internet

Avant de nous quitter Christian Dubois a mis notre nouveau site internet en ligne. Pour les internautes, ce passage devrait signifier une plus grande facilité de navigation et un meilleur accès au riche contenu du site. Plusieurs fonctionnalités se sont ajoutées qui vous permettront de tirer le meilleur parti possible de ce que vous découvrirez. L'ancien site restera disponible grâce au bouton que vous retrouvez en haut de la page d'accueil aussi longtemps que le transfert de son contenu ne sera pas complété. Bon furetage!

Suite du communiqué du Parlement de la rue

Plus spécifiquement, le Collectif pour un Québec sans pauvreté et l'assemblée de citoyens et de citoyennes réunis à Québec considèrent indispensable :

- Que l'ensemble des buts, des orientations et des objets d'intervention énoncés à la loi soient mis en œuvre dans le plan d'action;
- Que le plan comporte des améliorations concrètes à court terme dans la vie, les revenus et les conditions de travail de l'ensemble des familles et des personnes en situation de pauvreté;
- Qu'il comporte notamment l'instauration d'une prestation minimale irréductible au moins équivalente à la prestation actuelle et un programme visant à assurer à brève échéance la couverture des besoins essentiels;
- Que les personnes en situation de pauvreté et les organismes qui les représentent soient associés à l'élaboration et à la mise en œuvre des mesures prévues au plan d'action;
- Que l'État québécois contribue activement à combattre les préjugés qui dévalorisent ses citoyens et citoyennes en situation de pauvreté.

Et ils réitèrent ce qu'ils considèrent inacceptable :

- Que le plan d'action entraîne une dégradation des conditions de vie et de revenu des familles et des personnes en situation de pauvreté;
- Que le plan d'action accroisse les contrôles, les mesures punitives et coercitives, auxquelles les familles et les personnes en situation de pauvreté doivent se soumettre;
- Que les prochains budgets annuels du Québec ne prévoient pas, pour la réalisation du plan d'action, l'affectation de ressources financières supplémentaires;
- Que le prochain budget du Québec aggrave l'écart de revenu entre le cinquième le plus pauvre et le cinquième le plus riche de la population.

"Il est temps de passer aux choses sérieuses, le dépôt du budget s'en vient, estime Vivian Labrie, le Québec est une société riche... La loi parle d'impératif national. Beaucoup de gens le comprennent. Passer à côté menacerait la cohésion sociale. Les moyens de pression iront en s'intensifiant si le gouvernement lutte contre les pauvres et non contre la pauvreté."

